

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le mercredi 30 novembre 2011 à 7 h 15 Salle Peter-McGill, Hôtel de ville

PRÉSENCES:

M. Gérald Tremblay, Maire de la Ville

M. Michael Applebaum, Président du comité exécutif

M. Richard Deschamps, Vice-président du comité exécutif

M. Alan DeSousa, Vice-président du comité exécutif

Mme Manon Barbe, Membre du comité exécutif

M. Michel Bissonnet, Membre du comité exécutif

Mme Jocelyn Ann Campbell, Membre du comité exécutif

M. Gilles Deguire, Membre du comité exécutif

Mme Mary Deros, Membre du comité exécutif

Mme Helen Fotopulos, Membre du comité exécutif

ABSENCE:

M. Claude Trudel, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES:

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe

M. Louis Roquet, Directeur général

Mme Rachel Laperrière, Directrice générale associée - développement et opérations

M. Serge Lamontagne, Directeur général associé - ressources matérielles et soutien aux arrondissements

Me Jean-François Milot, Avocat et chef d'équipe - Direction du greffe

Me Yves Saindon, Greffier de la Ville Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif. CE11 1932 Il est **RÉSOLU:** d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 30 novembre 2011. Adopté à l'unanimité. 10 001 CE11 1933 Il est **RÉSOLU:**

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 13 décembre 2011.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE11 1934
Il est
RÉSOLU:
d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération du 16 décembre 2011.
Adopté à l'unanimité.
10.003
CE11 1935
II est
RÉSOLU:
d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour le remplacement de tables de culture et autres équipements dans les six (6) serres de services au Jardin botanique de Montréal.
Adopté à l'unanimité.
20.001 1113046001

CE11 1936
II est
RÉSOLU:
d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour le remplacement du collecteur de saumure à l'aréna Maurice-Richard.
Adopté à l'unanimité.
20.002 1113482005

CE11 1937
II est
RÉSOLU:
1- d'accorder au seul soumissionnaire conforme, Centre du camion U.T.R. inc., le contrat pour la fourniture de deux camions HINO, aux prix de sa soumission, soit au prix total de 134 918,56 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 11-11769 et au tableau des prix reçus joint au rapport du directeur;
2- d'autoriser le paiement d'un montant de 11 552,05 \$ correspondant à la TVQ (9,5%) payable directement à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), conformément à la réglementation applicable sur les véhicules de masse nette de moins de 4 000 kg;
3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
Adopté à l'unanimité.
20.003 1115064001

			_	_	_
CF1	11	1	ч	13	×

II est

RÉSOLU:

Adopté à l'unanimité.

20.006 1110056005

1- d'accorder conformément à la loi, un contrat de gré à gré à la firme Entech Instruments inc., fournisseur unique, pour l'achat d'un préconcentrateur VOC/SVOC incluant les frais d'installation, aux prix de sa soumission, soit au prix total approximatif de 78 753,07 \$, taxes incluses, (68 107 dollars américains avant taxes), conformément à l'offre de service de cette firme en date du 22 septembre 2011:

	2011;
2-	d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
Ado	opté à l'unanimité.
20.0	04 1113438005
CE	11 1939
II e	st
RÉ	SOLU:
1-	d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Agilent Technologies Canada Inc., fournisseur unique, pour la fourniture d'un chromatographe en phase gazeuse (GC) jumelé à un détecteur à spectrométrie de masse (MS), incluant la livraison et l'installation, aux prix de sa soumission, soit au prix total approximatif de 99 420,67 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de service de cette firme en date du 20 septembre 2011 ;
2-	d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
Ado	opté à l'unanimité.
	05 1113108004
CE	11 1940
ll e	st
RÉ	SOLU:
de	recommander au conseil d'agglomération :
1 -	d'accorder à Bell Canada, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour le renouvellement de l'entretien des logiciels VMWare, pour une période de 36 mois, aux prix de sa soumission, soit au prix total approximatif de 625 029,92 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 11-11729 et au tableau des prix reçus joint au rapport du directeur;
2 -	d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Il est

RÉSOLU:

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 24 676,16 \$ taxes incluses, pour l'achat d'avertisseurs de fumée à pile au lithium dans le cadre du contrat accordé à la firme Lumen, division Sonepar Canada Inc, majorant ainsi le montant total du contrat initial de 97 405,88 \$ à 122 082,04 \$ taxes incluses ;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopte	é à l'unanimité.		
20.007	1111910003		

CE11 1942

Il est

RÉSOLU:

- 1- de conclure des ententes-cadres collectives, d'une durée de 24 mois, pour la fourniture sur demande de produits chimiques et des accessoires pour piscines;
- 2- d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes, pour les articles mentionnés en regard de chacune d'elles, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de leur soumission, conformément aux documents d'appel d'offres public 11-11763 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur :

<u>Firmes</u>	<u>Articles</u>
John Meunier inc.	6, 7, 30, 31, 32, 52, 59, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102 et 103
RBF international Itée	1, 2, 4, 5, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 26, 27, 28, 29, 34, 35, 36, 37, 47, 48, 50, 51, 62, 63, 64 et 65
Aquatechno spécialistes aquatiques inc.	3, 10, 24, 25, 29, 33, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 49, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 60, 61, 66, 67, 69, 71, 73, 74, 79 et 80
Aqua solutions (2004) inc.	35, 36, 70, 72, 75, 77, 78, 81, 82, 85, 88, 89, 90, 91et 92

3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopte	é à l'unanimité.			
20.011	1114119007			

CE1	11 1	943
-----	------	-----

ı	ı	_	_	4
ш		\boldsymbol{p}	S	T

RÉSOLU:

de recommander au conseil municipal :

- 1 d'accorder, conformément à la loi, six contrats de gré à gré aux propriétaires des réseaux, soit Allstream (123 029,26 \$), Bell Canada (107 356,49 \$), Hydro-Québec (256 257,65 \$), Level 3 Communications (123 994,01 \$), Rogers (273 937,91 \$) et Vidéotron (418 415,28 \$), aux prix de leurs soumissions, soit au prix total approximatif de 1 302 990,60 \$, taxes incluses, pour la réalisation de travaux sur des réseaux câblés dans le cadre des travaux municipaux requis en vue de l'arrivée du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) au site Glen, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;
- 2 d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.	
20.012 1114123007	

CE11 1944

II est

RÉSOLU:

- 1- d'accorder, conformément à la loi, deux contrats de gré à gré à MTO Telecom (96 069,11 \$) et Telus (51 342,44 \$), propriétaires des réseaux, aux prix respectifs de leurs soumissions, soit pour un prix total approximatif de 147 411,55 \$, taxes incluses, pour la réalisation de travaux sur des réseaux câblés dans le cadre des travaux municipaux requis en vue de l'arrivée du CUSM au site Glen, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant et conformément à leurs offres de services en date des 20 janvier et 2 février 2011;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.
20.013 1114123006

CE11 1945

II est

RÉSOLU:

- 1- d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Gaz Métro, pour une modification à son réseau de distribution dans le cadre des travaux municipaux requis en vue de l'arrivée du CUSM au site Glen, au prix total approximatif de 61 825,49 \$, taxes incluses, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant et selon l'offre de service de cette firme en date du 26 septembre 2011;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité. 20.014 1114123011

CE1	4	4 4	A 4	^
(: - 1	7	71	чΛ	h

Il est

RÉSOLU:

- 1- d'autoriser une dépense de 79 816,27 \$, taxes incluses, pour le paiement des honoraires professionnels de Fasken Martineau DuMoulin aux fins de la représentation du Service de police de la Ville de Montréal et de l'obtention d'opinions juridiques pour l'application de l'article 27 de la convention collective des policiers et policières de la Ville de Montréal;
- 2- d'imputer dette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'	unanimité.		
20.015 1114	493001		

CE11 1947

II est

RÉSOLU:

RÉSOLU:

- 1- d'approuver le projet d'entente entre Service Distri-Bouffe D-D inc. et la Ville de Montréal relativement à la location d'espaces pour l'installation et l'exploitation de machines distributrices, pour une durée de trois ans, et ce, à compter de janvier 2012, dans les chalets d'accueil du parc du Mont-Royal, du parc Maisonneuve, ainsi que dans les chalets des parcs-nature de l'Île-de-la-Visitation, de la Pointe-aux-Prairies, du Bois-de-Liesse, du Bois-de-l'Île-Bizard et du Cap Saint-Jacques, conformément aux documents de l'appel d'offres public 11-6315;
- 2- d'imputer ces revenus prévus conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.	
20.016 1111214002	
CE11 1948	
II est	

de recommander au conseil municipal :

d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville accorde mainlevée du droit de résolution stipulé en sa faveur à l'acte de vente à messieurs Jean-François Boyer et Christian Descary, intervenu le 10 avril 2008 devant M^e Jean G. Gravel, notaire, sous le numéro 15 367 de ses minutes, et publié au bureau de la publicité des droits, le 11 avril 2008, sous le numéro 15 107 515.

Adopte	é à l'unanimité.		
0.017	1113496007		

II est

RÉSOLU:

1- d'accorder un soutien financier total de 25 000 \$, aux 3 organismes ci-après désignés, pour la réalisation de formations aux intervenants en loisir culturel des arrondissements et de leurs partenaires dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel entre la Ville de Montréal et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, selon le montant indiqué en regard de chacun d'eux :

Organismes	Formations	Nbre de formations prévues et coût	Versements	Contribution financière totale
PROJET LOVE: Vivre sans violence	Animation de projets jeunesse en loisir culturel	2 x 2 500 \$	À la fin des activités de chacune des deux formations	5 000 \$
Société du patrimoine d'expression du Québec		2 x 6 000 \$	À la fin des activités de chacune des deux formations	12 000 \$
Société des arts technologiques	Soutien à la création numérique pour les 13-17 ans	2 x 4 000 \$	2000 \$ au début et 2000 \$ à la fin des activités de chacune des deux formations	8 000 \$
			TOTAL	25 000 \$

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopt	é à l'unanimité.		
20.018	1114739001		

CE11 1950

II est

RÉSOLU:

- 1- d'entériner le protocole d'entente entre la Société de l'assurance automobile du Québec et la Ville de Montréal pour l'obtention d'une subvention pour un montant maximal de 240 000 \$, pour l'année 2011, dans le cadre de la Campagne de sécurité routière visant la sécurité des piétons et des cyclistes sur le territoire de la Ville de Montréal;
- 2- d'autoriser un budget additionnel de dépenses équivalent aux revenus additionnels au montant de 240 000 \$;
- 3- d'imputer cette dépense et ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopte	é à l'unanimité.		
20.019	1112442002		

30.003 1113820013

Il est
RÉSOLU:
1- de ratifier la dépense de 1 968,33 \$ relative au déplacement, les 24 et 25 août 2011, de M. Gérald Tremblay, maire de Montréal, à New York, dans le cadre de la présentation des villes candidates en prévision de l'annonce de la ville retenue pour les Jeux mondiaux policiers et pompiers 2017;
2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
Adopté à l'unanimité.
30.001 1115287006
30.301 1113207000
CE11 1952
II oot
Il est
RÉSOLU:
de prendre connaissance du rapport et des recommandations de la commission de la présidence du conseil à la suite de l'évaluation du projet-pilote de modifications à l'horaire et au déroulement des assemblées ordinaires du conseil municipal.
Adopté à l'unanimité.
30.002 1111165004
CE11 1953
II est
RÉSOLU:
1- de modifier l'imputation budgétaire du sommaire décisionnel 1101075011 (CE10 1562), (Fonds municipal vert - collecte pneumatique des déchets), afin de transférer les revenus de subventions du budget de fonctionnement au programme triennal d'immobilisation ;
2- d'imputer ces revenus conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
Adopté à l'unanimité.

Vu la résolution C	A11 10 376 du	conseil d'arrondisser	ment de Montréal-No	rd en date du	8 novembre
2011;					

II est

RÉSOLU:

de recommander au conseil municipal :

- 1 d'autoriser un virement budgétaire de 39 330 \$ en provenance du Bureau de projets de l'arrondissement de Montréal-Nord vers la Direction culture et patrimoine du Service du développement et des opérations pour la réalisation d'une recherche historique dans le cadre de la planification des activités du Centenaire de Montréal-Nord en 2015;
- 2 d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.	
30.004 1112576001	

CE11 1955

II est

RÉSOLU:

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 300 000 \$ pour payer les notes d'honoraires pour les services professionnels rendus par Me Gilles Doré, Me Annie Lahaise et Me Nadine Touma pour la représentation de messieurs Patenaude, Mailhot et Harbour dans le cadre d'une poursuite au criminel;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopte	é à l'unanimité.		
30.005	1114403002		

CE11 1956

II est

RÉSOLU:

- 1- d'autoriser la modification de la source de financement de certains sous-projets d'immobilisation du projet 55845-Programme de réfection d'artères, au PTI 2011-2012 de la Direction du transport, afin de récupérer les fonds de la réserve de voirie ainsi dégagés, soit 5 476 612,55 \$, pour contribuer au financement en 2012 de travaux de voirie non capitalisables de la Direction du transport jugés prioritaires par l'Administration;
- 2- d'autoriser le virement budgétaire en 2011 de 3 344 000 \$ du projet : 46006-Programme de réfection des structures routières, en collaboration avec le ministère des Transports vers le projet : 55845-Programme de réfection d'artères, le tout au Programme triennal d'immobilisation de la Direction du transport du Service du développement et des opérations ;
- 3- d'imputer ce virement conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopt	é à l'unanimité.		
30.006	1113649001		

CE11 1957
II est
RÉSOLU:
1- d'autoriser une dépense estimée à 1 607,16 \$, relative au déplacement de monsieur Alan DeSousa vice-président du comité exécutif, afin de participer au conseil d'administration de l'Alliance des ville des Grands Lacs et du Saint-Laurent qui se tiendra à Chicago du 2 au 3 décembre 2011;
2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
Adopté à l'unanimité.
30.007 1114538003
CE11 1958
II est
RÉSOLU:
d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlemer autorisant un emprunt de 500 000 \$ pour la réalisation de travaux de construction de réseaux d'égout pluviaux dans l'arrondissement de Pierrefonds–Roxboro » et d'en recommander l'adoption à une séanc subséquente.
Adopté à l'unanimité.
40.001 1113903021

CE11 1959
II est
RÉSOLU:
d'entériner la mise à la retraite de madame Linda Mc Innis, policière au Service de police de la Ville d Montréal, matricule 2199, en raison d'invalidité naturelle.
Adopté à l'unanimité.
50.001 1113120006
CE11 1960
ll est
RÉSOLU :
1- d'intégrer la personne ci-dessous mentionnée dans l'emploi de policier permanent au Service d police de la Ville de Montréal, rétroactivement au 4 avril 2011, conformément aux mécanisme d'intégration établis :
Agt 6200 BRAN LOPEZ, Carlos PDQ 8
2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
Adopté à l'unanimité.
50.002 1114464013

CE11 1961
II est
ii est
RÉSOLU:
de nommer Mme Michelle Giroux à titre de directrice associée portefeuille de projets d'envergure à la Direction du développement économique et urbain du Service du développement et des opérations dans la classe salariale FM10 (98 270 \$ - 122 840 \$ - 147 410 \$), le tout en conformité avec l'article 4 de la Politique de rémunération des cadres de la Ville de Montréal.
Adopté à l'unanimité.
50.003 1113423001
 -
Levée de la séance 7 h 35
70.001
Les résolutions CE11 1932 à CE11 1961 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.
Michael Applebaum Président du comité exécutif Yves Saindon Greffier de la Ville